



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Version en ligne

20 MARS 2025



AFC Infos - Mars 2025

Chère lectrice, cher lecteur,

Voici les dernières actualités de l'administration fiscale cantonale (AFC) de Genève.

Retrouvez l'ensemble de nos actualités et nos livrets d'information sur www.ge.ch/c/impots.

e-démarches >

Nouvel espace fiscal des e-démarches



Depuis le 14 mars 2025, l'espace fiscal des e-démarches est progressivement mis à jour afin de vous offrir un plus grand confort d'utilisation et des nouvelles fonctionnalités.

Afin de vous accompagner dans cette transition, nous vous invitons à consulter le livret d'information sur le [nouvel espace fiscal des e-démarches](#).

[EN SAVOIR PLUS](#)

Déclaration 2024 >

Déposez votre déclaration d'impôt ou demandez un délai

Vous avez besoin de plus de temps? Demandez un délai en ligne avant le délai de dépôt initial pour éviter des frais de rappel!

Effectuez votre demande depuis votre espace fiscal, ou sur le formulaire en accès libre, à l'aide de votre numéro de contribuable et le code de votre déclaration (voir la page [Vos identifiants pour la déclaration d'impôt](#)).

Délai de dépôt pour les personnes physiques

Délai de dépôt les sociétés, associations et fondations

Pour les déclarations envoyées au mois de janvier, le délai de dépôt initial est fixé au **31 mars 2025**.

Pour les déclarations envoyées au mois de février, le délai de dépôt initial est fixé au **30 avril 2025**.

[DEMANDER UN DÉLAI](#)

[DEMANDER UN DÉLAI](#)

Le délai à respecter est toujours indiqué sur la page "Vos identifiants pour la déclaration d'impôt".

Remplir sa déclaration

Déductions

Retrouvez les principales déductions pour les personnes physiques dans le [guide fiscal de la déclaration 2024](#).

Guide et barèmes

Personnes physiques

- [Guide fiscal](#)
- [Barèmes et exemples de calcul](#)
- [Les documents envoyés](#)

Personnes morales

- [Guides fiscaux](#)
- [Calcul de l'impôt et centimes additionnels pour les sociétés](#)
- [Calcul de l'impôt et centimes additionnels pour les associations et fondations](#)

Données fiscales

Consultez les [taux de change](#) à utiliser pour l'année 2024, afin de déclarer vos revenus et votre fortune.

Les cours annuels moyens s'utilisent pour convertir vos revenus. Les cours au 31 décembre 2024 s'utilisent pour convertir vos éléments de fortune.

Où trouver mes identifiants pour la déclaration?

Consulter notre aide, si vous avez [perdu vos identifiants ou abimé le formulaire papier](#).

Quels justificatifs joindre à ma déclaration d'impôt?

L'AFC a scanné 4.9 millions de pages en 2024! Aidez-nous à réduire l'envoi et le traitement des documents facultatifs:

N'envoyez que les documents listés dans le récapitulatif des justificatifs à fournir.

Si vous êtes salarié, l'envoi du certificat de salaire est impératif!

À envoyer seulement si ces éléments apparaissent pour la première fois ou si un changement significatif de leur montant est intervenu:

- Certificats des rentes perçues
- Justificatifs des intérêts et des dettes hypothécaires ou chirographaires
- Copie de jugements de divorce ou de séparation

À ne pas envoyer:

- Votre déclaration d'impôt, la page de synthèse suffit.

À ne pas envoyer, mais à conserver:

- Attestations de bouclage de vos comptes salaire ou épargne
- Justificatifs de frais médicaux
- Justificatifs de dons et versements bénévoles
- Factures d'entretien d'immeuble

Consultez le chapitre [Justificatifs](#) du guide fiscal 2024.

Impôts à la source >

Déposez votre formulaire DRIS/TOU avant le 31 mars

Les barèmes d'impôt appliqués par les employeurs intègrent la situation familiale et certaines déductions forfaitaires.

Si votre situation familiale ou certaines déductions personnelles n'ont pas été prises en considération, une correction peut être demandée au moyen d'une **DRIS** ([Demande de Rectification de l'Imposition à la Source](#)) ou d'une **TOU** ([Taxation Ordinaire Ulérieure](#)). La demande doit être soumise en ligne ou avec le formulaire papier **avant le 31 mars dernier délai**.

Obtenir une copie du formulaire DRIS/TOU

Si vous n'avez pas reçu votre formulaire de la part de votre employeur, si vous avez perdu votre formulaire, ou si vous avez divorcé ou vous vous êtes séparé avant le 31 décembre 2024, vous pouvez obtenir une copie du formulaire.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Ateliers "impôts" pour les jeunes contribuables



Entre le 17 février et le 31 mars 2025, l'AFC co-organise 44 ateliers, dans 30 communes genevoises, pour aider les jeunes contribuables à remplir leur déclaration d'impôt.

C'est l'occasion pour les jeunes de 18 à 25 ans de s'inscrire aux e-démarches fiscales et d'être guidés dans leurs démarches en ligne.

Consultez notre actualité pour savoir quelles sont les dates et les communes participantes et retrouvez notre [aide en ligne pour remplir sa déclaration](#) dédiée aux jeunes contribuables.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Les ateliers "Participez à l'amélioration de la déclaration d'impôt" ont débuté!

Suite à notre [appel à volontaires lancé au mois de février 2025](#), près de 700 contribuables et mandataires se sont inscrits, en seulement quelques jours pour participer aux ateliers organisés entre les mois de mars et avril.

À l'image de l'engouement témoigné pour la relecture de nos courriers au printemps 2024, l'intérêt du public pour nos améliorations conforte notre choix d'intégrer les usagers dans nos développements.

Nous nous réjouissons d'échanger avec les personnes qui se sont portées volontaires et que nous remercions chaleureusement pour leur participation.

Payer ses impôts >

Pensez à modifier vos acomptes 2025 si votre situation a changé

Le formulaire en ligne [calculer mes impôts et modifier mes acomptes](#) vous permet d'estimer vos impôts et, si vous le souhaitez, modifier vos acomptes.

[MODIFIER MES ACOMPTES](#)

Où trouver mes factures d'acomptes?

L'AFC ne vous envoie plus vos QR-factures d'acomptes par courrier si:

- **vous êtes abonnée ou abonné aux factures électroniques des impôts avec eBill.**
Dans ce cas, vos factures sont disponibles depuis votre espace e-Banking.
- **vous avez activé la e-Correspondance:**
Dans ce cas, vos factures sont dans votre espace fiscal sur la page "Mes courriers reçus" de votre espace fiscal.

Vous pouvez également retrouver les références bancaires de vos comptes d'impôt sur la page "Mes comptes et paiements".

[EN SAVOIR PLUS](#)

Pour éviter des frais de rappel, demandez un délai de paiement

Tout rappel de paiement d'un impôt est facturé 10 francs. Par conséquent, en cas d'impossibilité de payer dans le délai mentionné, pensez à demander un délai de paiement. La procédure est simple et peut se faire en ligne.

DEMANDER UN DÉLAI DE PAIEMENT

J'ai reçu mon bordereau provisoire d'impôt fédéral direct (IFD). Que dois-je faire?



L'administration fiscale vous fait parvenir un bordereau provisoire, en attendant d'être en mesure d'établir votre bordereau définitif, selon les éléments de votre déclaration d'impôt 2024.

Que faire?

- **si l'estimation est correcte** (votre situation n'a pas changé): payez le montant restant en une ou en plusieurs fois;
- **si l'estimation est incorrecte** (votre situation a changé significativement): payez un autre montant, en une ou plusieurs fois, en vous basant sur l'estimation fournie par votre déclaration 2024.

Professionnels de la fiscalité >

Mandataires, simplifiez vos envois!

Afin d'optimiser le traitement des dossiers, voici quelques recommandations pour effectuer vos envois.

Dépôts groupés

- Vous pouvez regrouper plusieurs dossiers dans une même enveloppe, si chaque dossier est dans une fourre distincte.
- Vous pouvez regrouper les pages de synthèse, si elles n'ont pas d'annexes.
- N'utilisez pas de trombones ou d'agrafes.
- Ne surlignez pas d'information en fluorescent, elles sont invisibles au scannage.

Justificatifs

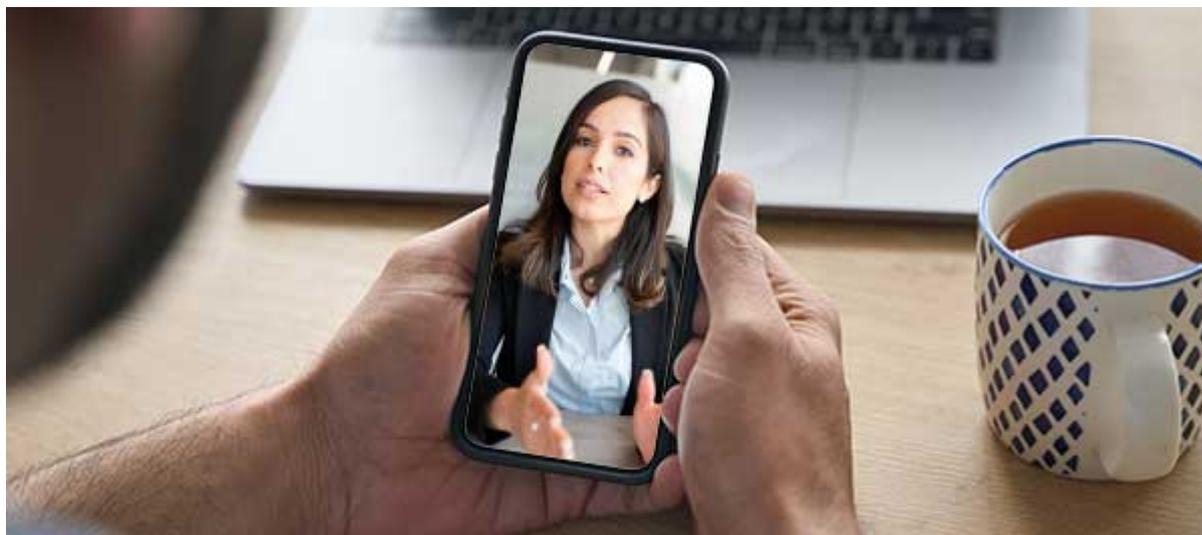
- Limitez votre envoi à la page de synthèse et aux justificatifs à joindre impérativement, ou si ces éléments apparaissent pour la première fois ou si un changement significatif de leur montant est intervenu.
- N'envoyez pas le récapitulatif de la déclaration d'impôt et les justificatifs à tenir à disposition.

Taxation d'office

- Si la ou le contribuable reçoit un avis de taxation d'office, vous pouvez déposer une déclaration pour la période fiscale concernée dans un délai de 30 jours suivant la réception de l'avis. Ce dépôt sera alors automatiquement considéré comme une réclamation. Au-delà de ce délai, vous devrez joindre un courrier justifiant des motifs du retard.

Pratique >

Prendre rendez-vous avec l'AFC en visioconférence



Depuis plusieurs mois, l'AFC teste les rendez-vous en visioconférence.

La visioconférence est particulièrement adaptée pour les personnes à mobilité réduite ou les contribuables domiciliés à l'étranger. L'entretien peut également avoir lieu à l'aide d'un smartphone.

La visioconférence vous permet d'échanger avec une collaboratrice ou un collaborateur de l'AFC au sujet de votre dossier. Consulter notre page sur la visioconférence pour en savoir plus.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Retrouvez-nous sur LinkedIn



Ceci est un envoi automatique. Merci de ne pas répondre à ce message.

Vous recevez cet email car vous êtes inscrite ou inscrit à cette newsletter.

[Me désabonner de cette newsletter](#)



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX